



La quête de l'aigle botté

*Qui connaît l'aigle botté ?
Ce rapace rare et forestier est
réputé pour ses mœurs discrètes.
Sa répartition est une énigme,
l'évolution de sa population un
mystère. Les spécialistes français
de l'espèce nous invitent à la
recherche de cet inconnu.*



ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

Le cantonnement printanier

Pour localiser les territoires, le mois d'avril est le plus propice à l'observation des couples cantonnés. Dès l'arrivée des oiseaux, en mars, les parades donnent lieu à des vols en festons spectaculaires. A portée d'oreilles, il est possible d'entendre le chant émis lors de ces chandelles. Il convient d'être attentif lors de ces prospections de printemps puisque les aigles bottés peuvent parader très haut dans le ciel, et sont invisibles à l'œil nu. La femelle participe aussi, mais le plus souvent dans un secteur plus restreint, juste au-dessus du site de nidification et à moins haute altitude.

Certains vols de parade réunissent trois ou quatre oiseaux. Ces comportements sociaux incluent généralement des vols en tandem entre individus de couples proches, et sont pour l'observateur chanceux un moment à ne pas louper pour découvrir différents sites de nidification. Il semble que les mâles raccompagnent les mâles, et les femelles, les femelles. L'oiseau local, dominant, raccompagne alors l'autre individu en volant derrière lui et un peu plus haut.

La construction de l'aire est principalement effectuée par la femelle, mais les deux oiseaux participent à l'opération. Les apports de matériaux peuvent être entre-coupés de vols de parade près du nid, se terminant par un piqué. En période d'élevage, c'est souvent le mâle qui apporte les

rameaux verts à l'aire. La construction de l'aire est particulièrement active de la mi-avril à la première semaine de mai. La ponte est déposée, selon les couples et les régions, entre fin avril et la mi-mai et éclos courant juin, parfois dès la fin mai.

L'élevage et l'émancipation des jeunes

Durant le séjour au nid des jeunes, les femelles restent constamment à proximité de l'aire, effectuant la toilette à découvert sur une branche morte ou restant cachées à vue du nid. On observe

aussi des comportements de type "vol de parade" avec récolte de rameaux verts sur le site de nidification. Elles effectuent de temps à autre des petits vols en boucle par conditions favorables, par exemple après une averse, sans qu'il s'agisse forcément de chasser un intrus. Les soins apportés au plumage sont très souvent observés sur une branche voisine de l'aire. L'aigle possède ses habitudes de repos et toilette auxquelles il est très fidèle, surtout par mauvais temps. La découverte de ses perchoirs habituels permet de localiser son aire. De même, observer un oiseau disparaître dans les feuillages au crépuscule est de bon augure.

Un aigle botté en chasse : indice d'une reproduction proche ?

Planant le plus souvent à haute altitude, l'aigle botté scrute son territoire en profitant le plus possible du vent. Mais lorsque les ascendances thermiques manquent ou lorsque des proies terrestres sont recherchées, l'aigle botté peut chasser à moins de 100 mètres d'altitude. L'observation d'un oiseau en chasse, jusqu'à la capture d'une proie, doit être assidue afin de pouvoir assister à un ravitaillement qui pourra alors donner une idée approximative de la localisation du site de nidification. Mais cette technique n'est pas toujours payante, l'aigle pouvant aller chasser à plusieurs kilomètres de son aire. Le programme de suivi par balise Argos/GPS réalisé en Limousin met en évidence des phases de chasse sur 48 h par les femelles, en seconde partie de l'élevage, jusqu'à 40 km de l'aire et dans une moyenne de 30 km. Le départ a lieu alors vers 10 h et le retour vers 16 h-17 h le lendemain ou le surlendemain ! De plus, l'aigle se pose fréquemment à proximité du lieu de capture pour déguster ses proies. Prudence donc lorsqu'on observe un aigle en chasse, l'aire n'est pas forcément proche.

Les jeunes prennent leur envol entre la mi-juillet à la mi-août. L'émancipation peut durer sept semaines et semble se dérouler dans un court rayon, généralement inférieur à 500 m (2 km maximum). Cette période offre de nouvelles opportunités de localisations précises : les appports de proies, les jeux aériens des jeunes, les simulations d'attaques et les émissions vocales étant particulièrement spectaculaires et repérables dans le cas de nichées à deux jeunes. Août-septembre est donc une bonne période pour repérer les familles avec juvéniles volants.

De mi-juillet à mi-septembre, des prospections au sol par l'imitation des cris des juvéniles sont payantes. Cette technique permet de gagner beaucoup de temps lorsqu'une zone est délimitée, mais s'avère moins efficace dans le cas d'un seul jeune bien nourri.

En cas d'échec, l'attachement à l'aire persiste généralement et les deux oiseaux du couple peuvent encore être observés près du nid, poursuivant notamment les appports verts. Mais ils désertent alors le site plus tôt, début septembre voire en août. Les évolutions en festons sont à nouveau observées en fin de saison (fin août-début septembre) parfois assez loin de l'aire, correspondant probablement à une affirmation territoriale en des points précis. Elles peuvent notamment être observées au-dessus de sites occupés sans reproduction ou en échec.

Les jeunes partent généralement seuls en migration, après les adultes, dans la seconde quinzaine de septembre. Les femelles semblent être les premières à quitter le site, entre la quatrième semaine d'août et la seconde de septembre.

Les prospections hivernales

Les recherches et les approches de l'aire pendant la période d'installation, de ponte, d'incubation et début d'élevage, peuvent être la cause d'échecs de la reproduction. L'aigle botté a pour habitude de partir en douce sans être vu ni entendu par l'observateur... Il faut donc s'interdire absolument de s'approcher des sites possibles de nidification entre les mois de mars et août. De décembre à février, l'absence des aigles et des feuilles aux arbres rendent possible la recherche de l'aire. Celle-ci est habituellement construite sur un vieil arbre, non loin de la cime, au sein d'une vieille futaie feuillue ou résineuse. Mais il arrive aussi qu'elle soit située en taillis sous futaie, sur des arbres pas nécessairement vieux et gros (Saône-et-Loire). Les arbres occupés se situent en majorité dans le tiers supérieur des versants. Si l'orienta-



Un réseau national pour une espèce mal-connue



L'aigle botté affectionne les zones de moyenne montagne mais il occupe aussi quelques grandes zones forestières des plaines du centre de la France. Considéré comme vulnérable, la répartition, les effectifs, l'évolution et les exigences de cette espèce forestière sont très mal connus. La Ligue pour la protection des Oiseaux et l'Office national des forêts se sont donc associés pour animer un réseau de suivi et de conservation. Les objectifs sont d'encourager le suivi des populations, d'améliorer les connaissances (répartition, effectifs et dynamique de population, caractéristique des habitats, etc.), de définir et de mettre en place des mesures de conservation de l'espèce. La convention passée entre les deux structures nationales prévoit la réalisation d'un bilan annuel des suivis, la diffusion d'un bulletin spécifique et la mise en ligne d'un site internet. Cette convention nationale doit favoriser les conventions locales entre délégations LPO et agences ONF pour optimiser l'échanges d'informations entre acteurs de terrain et assurer la protection de l'espèce. Cette convention est animée par Alain Perthuis pour l'ONF et par Romain Riols et Renaud Nadal pour la LPO. L'ONF soutient financièrement la LPO pour l'animation de ce réseau.

tion nord, qui offre les plus beaux arbres, est privilégiée dans certains secteurs, il semble qu'ailleurs la déclivité soit au moins aussi importante que l'orientation pour le choix du site.

Les aigles choisissent une fourche dominante ou une branche latérale, facilitant l'envol et l'arrivée au nid, ainsi que, probablement, une bonne surveillance des abords. L'aire, rechargée au fil des ans, est souvent très volumineuse. Elle est généralement d'une taille supérieure à celle de la buse, le diamètre et d'une épaisseur atteignant 90 cm. D'abondants feuilages verts la garnissent, donnant beaucoup de feuilles roussies lorsqu'on la trouve en hiver. Une partie aplatie du côté où les adultes atterrissent nous paraît caractéristique, mais ne semble pas systématique. En règle générale, l'aigle botté construit lui-même son aire, et, en l'absence de dérangement ou de

modifications de ses environs immédiats, l'occupe plusieurs années. Toutefois, l'aigle botté peut nicher dans les aires d'autres rapaces. Les arbres supports de l'aire sont très dépendants des conditions mais sont généralement les plus grands arbres locaux (pins, sapin, hêtre, chêne, etc.). La distance entre aires est différente selon les régions et milieux occupés. De façon générale, on retient une distance de trois ou quatre kilomètres, avec des records à moins d'un kilomètre et des distances moyennes, dans certains noyaux denses, avoisinants les un à deux kilomètres.

François Ballereau, *Nature Midi-Pyrénées*
Pascal Cavallin, *CREN Poitou-Charentes*

Jean Fombonnat, *LPO Auvergne*

Christian Gentilin, *EPOB / AOMSL*

Thérèse Nore, *SEPOL*

Romain Riols, *LPO Auvergne*

Julien Thurel, *ONF Centre*

Tous les deux mois, lisez Ornithos !

La revue d'ornithologie de terrain éditée par la LPO est bimestrielle pour être encore plus proche de vous. Recevez l'actualité de l'ornithologie française tous les deux mois, en vous abonnant dès aujourd'hui à Ornithos.

Ornithos - LPO
Fonderies Royales - BP 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX
ou www.lpo.fr